



A Ceder : Bar-Restaurant Teillay (35320)

Publié sur actify.fr le février 20, 2026

130 vues

Adresse:

8, place de l'Eglise

Date de fin de commercialisation:

08/03/2026

Date limite de dépôt des offres:

06/03/2026

Etude:

Lex MJ

1154-5020934. Madame, Monsieur,

Par jugement en date du 7 janvier 2026, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de l'EURL L'AUBERGE GAELIQUE et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Sarah RODIER, a été désignée en qualité de Liquidateur.

L'EURL L'AUBERGE GAELIQUE avait une activité de restauration traditionnelle.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

FONDS DE COMMERCE EURL L'AUBERGE GAELIQUE

8, place de l'Eglise 35620 TEILLAY

SIREN : 941 576 407

Bar-restaurant

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE

Actifs corporels selon inventaire du commissaire de justice

Actifs incorporels

Droit au bail :

Description :

Un bâtiment à usage de commerce construit en pierres et couvert en ardoises, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : bar, salle de restaurant, cuisine professionnelle, autre pièce à côté de la cuisine, WC avec lave mains,
- Au premier étage : deux salles de restaurant, office, pièce avec WC et lave mains,
- Au second étage : quatre pièces, grenier.

Autre bâtiment en annexe comprenant une pièce, une chambre froide hors d'usage, un sas et un local de stockage.

Terrain en nature de cour.

Destination du bail : bar-restaurant.

Durée du bail : 9 années entières et consécutives qui commencera à courir le 1er octobre 2023 pour se terminer le 30 septembre 2032.

Loyer : 660,23 € mensuel (loyer de décembre 2025).

Clientèle et achalandage

Enseigne et nom commercial